

cherché à exercer une influence modératrice et apaisante et salutaire pour les relations des membres de la Chambre.

Je mentionnerai encore un autre membre qui est décédé depuis la dernière session.

C'est avant-hier que nous avons reçu la nouvelle de la mort subite survenue à Edmonton du Dr William S. Hall, député d'Edmonton-Est.

Le Dr Hall avait 67 ans. Il exerçait la profession de dentiste, et il avait fait une partie de ses études à l'université de Toronto. Comme MM. Cameron et Ryan, il a été élu au Parlement pour la première fois en 1935. Attiré vers la vie publique par le mouvement du crédit social, il se porta candidat d'abord aux élections provinciales d'Alberta en 1935, puis la même année aux élections fédérales. Battu aux élections provinciales, il fut élu député lors des élections fédérales. Forcément, il ne pouvait prendre qu'une faible part à nos débats. Le Dr Hall n'avait pas eu le temps de se familiariser avec les affaires publiques et nous commençons seulement à le connaître, quand la mort nous l'a ravi.

Dans mes remarques au sujet des six membres disparus, je me suis nécessairement plus étendu sur les services de ceux dont la carrière publique a été la plus longue et est la mieux connue.

Cependant, en pensant à tous les six, on se dit que chacun s'est efforcé de servir à sa façon et de son mieux sa circonscription, ses concitoyens et son pays. Ils ont tous été de bons Canadiens et le souvenir de leur nom, de leur vie et des services qu'ils ont rendus à la patrie se perpétuera.

Je vous prie donc, monsieur l'Orateur, de bien vouloir transmettre aux parents des députés défunts l'expression des sincères condoléances de la Chambre.

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'Opposition): Monsieur l'Orateur, une coutume, qui fait presque maintenant partie des règles parlementaires, veut qu'avant d'aborder le travail sessionnel nous nous arrêtions un instant à examiner l'œuvre accomplie par ceux qui sont disparus durant l'intersession. Cette coutume me semble excellente à bien des points de vue. Le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) a donné une très bonne raison quand il a dit que cela nous fournissait l'occasion de consigner aux *Débats* les services qu'ont rendus dans la vie publique ceux qui nous ont quittés. Mais il y a plus; cette coutume sert à nous remémorer la brièveté de l'existence humaine et le peu d'importance de notre individualité dans la marche du temps. Personne n'aurait songé, il y a quelques mois, que six de nos collègues seraient aujourd'hui dans l'autre monde. Cette

[Le très hon. Mackenzie King.]

coutume permet, entre autres choses, à ceux d'entre nous qui occupent temporairement des positions officielles à la Chambre de passer brièvement en revue les services que nos anciens collègues ont rendus pendant qu'ils étaient mêlés à la vie publique du Canada.

Trois des honorables députés qui sont disparus appuyaient le Gouvernement actuel. M. Cameron sera toujours pour moi mon vieil ami Dan Cameron. Nous avons été confrères de classe à Dalhousie. C'était un Ecossais de Cap-Breton, un Highlander de père et de mère, et il était doué d'une des plus belles intelligences que j'aie jamais rencontrées. Les circonstances l'empêchaient jusqu'à un certain point, je crois, de faire montre des qualités d'esprit qu'il possédait, mais lorsque je l'ai connu, à l'époque où il était étudiant sa forte tournure d'esprit a fait sur ma jeune âme une profonde impression. Il remplit pendant plusieurs années un poste de magistrat stipendiaire à Sydney. Au cours de sa vie publique en Nouvelle-Ecosse, tant au Conseil législatif qu'à l'Assemblée législative, il a apporté à l'étude des questions qui se sont présentées à lui une modération, une dignité et une sûreté de jugement remarquables.

Il était malade quand il est venu siéger parmi nous et nous n'avons pas pu juger ici de sa valeur et de sa vigueur. Il a cependant plus d'une fois manifesté son indépendance de jugement quand, sur des questions qui ne touchaient pas à la haute politique, il a laissé voir qu'il était en désaccord avec ceux de son parti. J'éprouve beaucoup de fierté et de satisfaction à penser qu'un de mes anciens confrères de classe a siégé ici, non loin de moi. Sa disparition m'afflige beaucoup, car j'avais pour lui une estime profonde et sincère que je pourrais difficilement exprimer par des mots.

Feu l'honorable député de Saint-Jean-Albert (M. Ryan) représentait mon comté natal. Il avait exercé la même profession que moi et c'était aussi un journaliste de marque, bien au fait des difficultés qui se présentent dans cette carrière. Je l'ai rencontré l'automne dernier dans sa ville natale de Saint-Jean où il était à faire une enquête. Je conversai alors avec lui, ne pensant guère que je ne le reverrais plus. Il était d'une grande cordialité, caractéristique de sa race. Bien que nous ayons professé des opinions différentes sur certaines questions, cela n'a jamais nui à nos relations personnelles. Comme l'a si bien dit le premier ministre (M. King), il est mort au début d'une carrière qui s'annonçait très utile.

Je connaissais peu M. Verville, la troisième député ministériel décédé au cours de l'année. J'ai remarqué son assiduité aux séances et le